



Le 26 avril 1986, accident nucléaire à la centrale de Tchernobyl. Le réacteur n° 4, en service depuis 1977, est détruit par une explosion. 130 000 personnes seront évacuées dans un périmètre de 30 km autour du secteur mais 15 000 mourront dans les semaines suivant la catastrophe. Les retombées toucheront toute l'Europe, dont la France, malgré le démenti des autorités de l'époque.

Actu Web

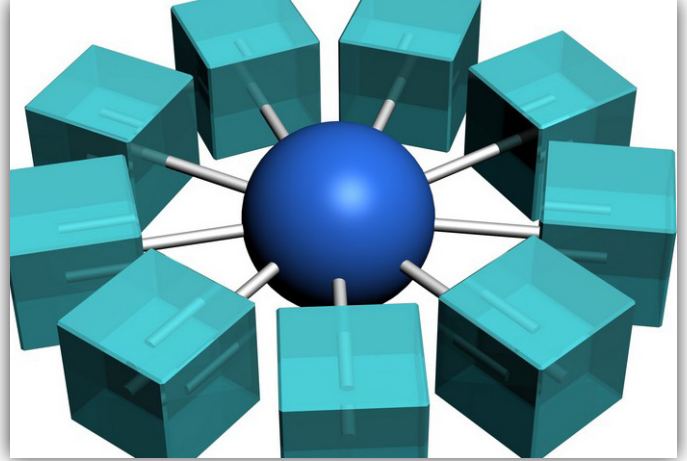
France Futur

Nuage français

Le *Cloud*, l'un des grands chantiers stratégiques du Web de demain...

En résumé, imaginer et concevoir les Datas Centers où seront stockées, à distance, des données sensibles appartenant aux entreprises et aux pouvoirs publics, pour mieux les protéger et éviter qu'elles ne soient perdues si les serveurs locaux ou les ordinateurs individuels venaient à tomber en panne.

Des projets en cours en France, celui porté par les firmes Thales et Orange qui vient de décrocher une enveloppe de 75 millions d'euros en provenance de la caisse des Dépôts dans le cadre du Grand Emprunt National voulu par le gouvernement actuel. Un apport portant à 225 millions d'euros les moyens mobilisés par le Fonds National pour la Société Numérique (FSN).



La conception de cette « *centrale numérique de confiance* » sécurisant le stockage et le traitement des données créera, selon Pierre Louette (Secrétaire Général de France Télécom Orange), 1000 emplois en France à l'heure où les géants américains Google, Amazon ou Microsoft dominent ce marché porteur.

Le capital de la société serait détenu à 33 % par les maîtres d'oeuvre et l'État français. La porte reste cependant ouverte pour un deuxième projet de *Cloud* à la française. En lice, SFR qui cherche actuellement une enveloppe publique identique et des partenaires. Dassault Systèmes, un temps intéressé, avait quitté le projet Thales/Orange fin 2011, puis celui de SFR ce mois-ci, considérant que le succès du *Cloud* français passait par une « *concentration stratégique* » autour d'une seule initiative.

Haut Débit Optique, la panne ?

Couverture en haut débit du territoire à 70 % pour 2020 comme nous le rapportions ? Pas si sûr pour l'Inspection Générale des Finances qui vient de faire part de ses réserves quant au déploiement de la fibre optique tel qu'imaginé par le gouvernement en place.

Dans un rapport bouclé en janvier dernier, les inspecteurs mettent en cause à la fois le calendrier, la pertinence des objectifs et le modèle économique du projet.

Ainsi, le taux de couverture visé ne pourra être atteint au mieux qu'en 2030. D'autre part, les inspecteurs considèrent que « *la corrélation n'est pas systématique entre le niveau de modernisation des infrastructures et la performance de l'économie numérique* », prenant ainsi à contre-pied les prévisionnistes. Enfin, il faudrait, d'après leurs calculs, investir six milliards d'euros provenant des fonds publics au lieu des deux prévus aujourd'hui.

L'Inspection Générale des Finances estime également qu'il faut remettre en cause l'enveloppe de 900 millions d'euros du Grand Emprunt National destinée aux collectivités locales pour la couverture des zones peu denses. Une somme disponible à condition que celles-ci mobilisent des partenaires à même d'investir les deux tiers des fonds nécessaires à chaque déploiement alors qu'elles sont en proie à des difficultés financières.

Quid alors ? Sans doute pas grand chose jusqu'à ce que les politiques, alternance ou non, ne s'emparent à nouveau du sujet. Une piste suggérée consisterait alors à réserver le haut débit optique aux « *zones les plus denses* » et des technologies alternatives et moins onéreuses, comme le VDSL (*Very High Bit Rate DSL*, du cuivre très haut débit), aux zones faiblement peuplées.

Sources : La Tribune.



http://twitter.com/L_ADUF



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>